

Préfecture des Côtes d'Armor

Je suis un adepte de la randonnée pédestre et utilise régulièrement le tronçon de la voie verte (ancienne voie ferrée) de Trémoré à Merdrignac.

A la connaissance de la variante N°4 qui serait éventuellement retenue, je ne peux que réagir sur ce tracé pour lequel une enquête publique est en cours.

En effet dans un devoir d'équilibre écologique et économique qui doit prendre en compte la nature et le tracé autoroutier de la RN 164, ce tracé n°4 détruit une partie de cette voie verte ancestrale ainsi que de nombreuses plantations dont 12 hectares de bois classé qui apportent à ce chemin de randonnée la beauté du paysage au gré des saisons.

Cette voie historique des Côtes d'Armor longera le nouveau tracé avec les nuisances de pollution engendrées par le tracé qui ne cesse de croître, cette portion pédestre perdra tout ce qui en fait sa valeur aujourd'hui.

Le passage au plus près de la forêt de la Hardouinais risque également de perturber l'écosystème.

Le tracé n°1 passant au sud permet de conserver l'authenticité de cette ancienne voie ferrée ainsi que la préservation de la faune et de la flore.

Ce tracé plus rectiligne permet une économie financière non négligeable en période de restriction budgétaire et apporte aux agriculteurs un meilleur regroupement de leur surface avec des dessertes améliorant la circulation des engins agricoles.

Espérant une prise en compte de mes observations, je vous prie de croire, Madame, Monsieur en mes sentiments les meilleurs.

Gérard Murgalé.